



1939

1944

*Gurs, souvenez-vous*



## Édito

# *L'instrumentalisation de la mémoire : une manifestation d'opportunisme politique*

Un incident récent, passé largement inaperçu dans les médias nationaux, soulève des interrogations majeures quant à la place de la mémoire dans le débat public et les calculs électoraux. Si seuls quelques titres régionaux et un article dans *Marianne* en ont rendu compte, une brève diffusée sur France Inter en a révélé les contours essentiels.

En avril dernier, la municipalité de Vendôme (Loir-et-Cher) devait organiser une cérémonie de remise de la Médaille des Justes parmi les Nations à un couple de la commune, à la demande des trois personnes juives qu'ils avaient sauvées durant l'année 1942. Cependant, le délégué du Comité français pour Yad Vashem a été informé par le directeur de cabinet du maire que, sur décision « collégiale », ladite cérémonie serait reportée à 2026, soit après les prochaines élections municipales. Cette décision était motivée, selon les termes employés, par le « contexte géopolitique actuel », en l'occurrence, le conflit opposant Israël au Hamas. Car ce conflit susciterait des « sensibilités particulières » au sein de la population locale.

Ce type de justification interroge, d'autant plus qu'il semble répondre à des considérations d'opportunité politique davantage qu'à des impératifs logistiques ou de sécurité.

La majorité municipale en place, reconduite en 2020 avec près de 55 % des suffrages, face à une opposition plafonnant à 21 %, n'est en effet pas directement menacée, même par des mouvements communautaires localement implantés. Il est donc permis de penser que cette décision procédait davantage d'un calcul électoral anticipatif que d'une réelle nécessité.



*Stèle aux Justes, érigée par l'Amicale du camp de Gurs  
au parc Beaumont à Pau et au camp de Gurs*



## édito (suite)

À la suite d'une intervention auprès du cabinet du Premier ministre, une instruction préfectorale a permis de maintenir la cérémonie à la date initialement prévue, dans les locaux de la sous-préfecture. Le maire, après avoir reconnu publiquement son erreur, a présenté ses excuses et s'est engagé à organiser une manifestation commémorative à la hauteur de l'événement. Pour solder l'affaire, le directeur de cabinet a été démis de ses fonctions, endossant ainsi seul la responsabilité d'une décision manifestement concertée.

L'épisode de Vendôme illustre un phénomène plus large et préoccupant : l'appropriation stratégique de la mémoire collective à des fins électorales. Il n'est pas rare, en effet, que des responsables politiques – à tous les niveaux de mandat – mobilisent des éléments de mémoire historique pour renforcer leur ancrage local ou national, séduire des segments d'électorat spécifiques, voire se positionner symboliquement sur des enjeux identitaires sensibles.

Ainsi, au cours des campagnes européennes et législatives récentes, certains partis, notamment *La France Insoumise*, ont explicitement instrumentalisé la situation au Proche-Orient pour rallier les électeurs sensibles à la cause palestinienne. Cette posture, bien qu'inscrite dans un positionnement internationaliste revendiqué, a contribué à une recrudescence préoccupante des discours et actes antisémites sur le territoire national.

En 2024, 1 570 actes antisémites ont été recensés, soit une baisse de 6,3 % par rapport à l'année précédente, mais le rythme mensuel demeure élevé (130 actes en moyenne). Or, à la fin mai 2025, près de 1 500 actes ont déjà été signalés, confirmant la persistance du phénomène.

À l'opposé de l'échiquier politique, le *Rassemblement National*, dans le cadre de sa stratégie de « normalisation » ou de « dédramatisation », a entrepris de se présenter comme un défenseur des juifs. Cette démarche s'est illustrée notamment par la visite de son président en Israël pour assister à une conférence gouvernementale consacrée à la lutte contre l'antisémitisme, organisée par l'exécutif israélien le plus droitier de son histoire. À Moissac (Tarn-et-Garonne), commune reconnue pour son rôle dans le sauvetage de juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, la municipalité RN a instauré pour la première fois une cérémonie de commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv.

De manière plus subtile, à Gurs, lors de la Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation, deux élus du RN, membres du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, ont assisté à la cérémonie en arborant une écharpe portant le lion héraldique de la région. Toutefois, cette écharpe, non officielle, est en réalité un insigne partisan utilisé par leur formation. Profitant de l'ambiguïté, les intéressés parviennent à inscrire leur appartenance politique dans des espaces mémoriels supposés apolitiques.

Les cérémonies commémoratives organisées au camp de Gurs sont publiques, et les invitations sont adressées à l'ensemble des élus du département par les services préfectoraux. Il n'est donc pas juridiquement possible d'en interdire l'accès.

Cependant, en tant que dépositaires de la mémoire des internés – républicains espagnols, brigadistes internationaux, personnes dites « indésirables », juifs déportés – notre Amicale est en droit d'exiger un comportement empreint de dignité et de discrétion. La mémoire, dans ce contexte, ne saurait être réduite à un instrument de communication politique ou à un moyen de captation électorale.

Une démarche a été engagée auprès des autorités de l'État afin que soit assurée la neutralité des espaces mémoriels et que ces derniers ne soient pas instrumentalisés à des fins partisans. L'attente d'une réponse appropriée reste entière.

André Laufer

Édité par l'Amicale du Camp  
de Gurs

Directeur de la publication :  
André Laufer

Comité de rédaction :  
Antoine Gil, Claude Laharie,  
André Laufer

Maquette, Infographie,  
Photogravure, Impression :  
IPADOUR, Pau

Commission paritaire :  
1125 A 07572

N° Siret : 448 775 213

ISSN : 0249 9266

Dépôt légal : à parution